



### BULLETIN de janvier 2021

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, permettez-moi de vous présenter au nom des membres du bureau de St-Simon Environnement, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Nous espérons tous que l'arrivée d'un vaccin nous permettra de reprendre les liens sociaux, les activités sportives, culturelles, touristiques et gastronomiques qui nous manquent tant. Nous vous souhaitons simplement de pouvoir reprendre une **vie normale** qu'il ne faudra pas manquer de savourer.

Durant les périodes de confinement, nous avons pu mesurer l'importance des services de proximité dans le quartier et il faut saluer l'implication de nos commerçants qui ont tenu bon dans des conditions compliquées. La meilleure façon de les remercier sera de continuer à les faire travailler, maintenant que la situation est moins tendue, sans oublier les restaurateurs qui n'ont toujours pas pu reprendre leurs activités et proposent pour certains de la vente à emporter (vous trouverez sur la page Facebook du Collectif de Défense du Quartier Saint-Simon, un annuaire des services et commerces du quartier).

Nous remercions également tous les habitants du quartier qui ont fait preuve d'une belle solidarité en aidant leurs voisins à traverser l'épreuve du confinement.

Vous constaterez dans ce bulletin que plusieurs dossiers avancent positivement dans le quartier. Nous restons mobilisés, avec le Collectif, pour que Saint-Simon demeure un des quartiers de Toulouse où il fait bon vivre et nous continuerons en 2021 à porter les intérêts des habitants auprès des élus et institutions.

Merci pour votre soutien.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

### Urbanisme

Quel bilan peut-on tirer de la mise en place par M. Moudenc en septembre 2019 de la commission de consultation préalable aux dépôts de permis de construire ?

La courbe des logements accordés ci-contre est éloquent, même si la période électorale et les confinements ont probablement joué. Les dernières années ont également vu l'éclosion des gros projets de Guilhermy et de NXP qui ne devraient plus se reproduire.

Nous constatons avec satisfaction, en plus d'une baisse drastique, un rééquilibrage entre les logements collectifs et individuels, puisqu'en 2020, sur 48 logements accordés, 30 concernaient des maisons individuelles.

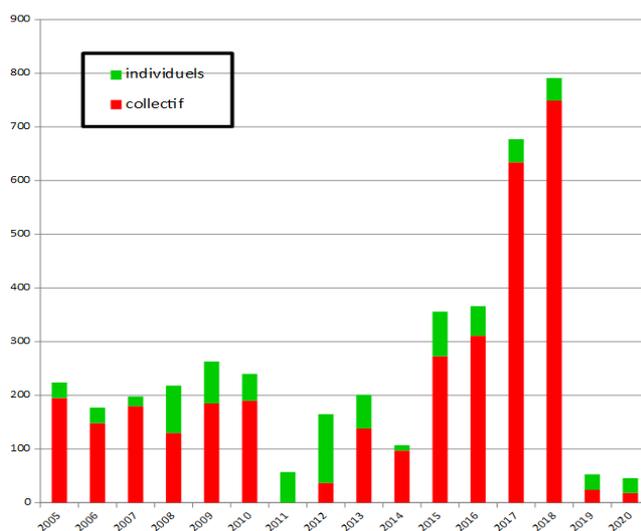
Nous comptabilisons au mois de décembre 2020 la délivrance de 8 permis pour des maisons individuelles et aucun immeuble collectif.

En décembre, deux permis de maisons individuelles ont été déposés ainsi qu'un projet de 14 appartements au 45 ch du Loup. Nous avons donné un avis défavorable à ce projet, mais le promoteur a tout de même déposé le permis. Nous n'avons pas encore de retour sur la décision de la Mairie sur ce dossier.

En ce qui concerne les trois autres projets présentés en commission, rue Bayes, ch du Loup et route de Seysses, les permis n'ont pas été déposés suite à notre avis négatif, mais nous ne connaissons pas les intentions des promoteurs.

Notre association milite pour que l'évolution du quartier se fasse très majoritairement par de l'habitat individuel, recherché par les familles qui sont trop souvent obligées de quitter Toulouse faute d'offre adaptée.

Après notre action qui a permis de modifier le Plan d'Urbanisme en 2019, nous travaillons sur la modification du PLUi-H qui interviendra en 2022, toujours dans le but de privilégier une densification maîtrisée et pavillonnaire qui nous semble indispensable si l'on souhaite conserver le caractère et la qualité de vie de St-Simon.



## Collèges



2021 aurait dû voir l'ouverture du collège NXP, mais des retards induits par la crise sanitaire ont repoussé cette date à septembre 2022, en même temps que celui situé à Guilhermy. Le permis de construire du collège Guilhermy illustré ci-dessus a été accordé par la Mairie et les travaux doivent démarrer prochainement.

En ce qui concerne la refonte de la carte scolaire, le Conseil Départemental a annoncé le début des concertations pour le mois de mai 2021, mais on peut supposer que le report en juin des prochaines élections au CD31 risque de retarder également ces discussions.

**IMPORTANT** : nous souhaiterions recueillir l'avis des parents d'élèves concernés par ces ouvertures afin de porter au mieux l'avis général. La question du phasage de l'ouverture va se poser car deux possibilités existent : soit tous les niveaux ouvrent en même temps en septembre 2022, soit seules les 6èmes sont ouvertes en 2022, les autres niveaux n'ouvrant qu'entre 2023 et 2025.

Nous vous remercions de nous écrire à l'adresse [contact@saint-simon-environnement.org](mailto:contact@saint-simon-environnement.org) laquelle de ces deux options a votre préférence, en précisant en quelle classe se trouvent actuellement vos enfants.

## Les groupes scolaires de St-Simon

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les écoles du quartier communiquées par les représentants FCPE de ces établissements que nous remercions pour ces données et pour leur action dans chaque établissement.

<p><b>Groupe scolaire Canto-Laouzeto (83 enfants)</b></p> <p><b>Maternelle</b> : 50 élèves - 1 classe PS (24) - 1 classe enfantine (3PS, 10MS, 13GS)</p> <p><b>Élémentaire</b> : 33 élèves - 1 classe CP(20) - 1 classe Multi-niveaux (4CE1, 4 CE2, 3 CM1, 2 CM2).</p> <p>La procédure de sélection du cabinet d'architecte qui réalisera l'école définitive est en cours, avec une livraison prévue pour <u>janvier 2024</u> pour une capacité maximale de 9 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire.</p> <p><b>Les enjeux</b> : l'augmentation de la capacité de l'école temporaire couplée à la construction de l'école définitive laisse présager de futurs problèmes d'accès et de parking déjà visibles aujourd'hui.</p>	<p><b>Groupe scolaire Tibaous (498 élèves)</b></p> <p><b>Maternelle</b> : 193 élèves, moyenne de 28 élèves, au lieu de 32 les dernières années, grâce à l'ouverture de l'école Canto.</p> <p><b>Élémentaire</b> : 305 élèves, avec des arrivées en novembre. L'école a souffert de saturation. L'accueil des enfants s'est fait au prix du sacrifice de la salle de bibliothèque, puis de la salle informatique.</p> <p>Seule l'arrivée du quatrième groupe scolaire, a permis de faire baisser les effectifs, mais sans permettre de récupérer les salles perdues.</p> <p><b>Les enjeux</b> : demande d'une salle multi-activités sur un terrain enclavé jouxtant l'école. Installation pérenne d'équipements sociaux-éducatifs de type ludothèque, bibliothèque place des Tibaous dans les locaux commerciaux vides.</p>
<p><b>Groupe scolaire Paul Bert (586 élèves)</b></p> <p><b>Maternelle</b> : 8 classes avec en moyenne 26 enfants par classe.</p> <p><b>Élémentaire</b> : 15 classes avec en moyenne 25 enfants 26 enseignant(e)s</p> <p>Une unité pédagogique pour élèves non francophones arrivants inclus dans les classes ordinaires</p> <p><b>Les enjeux</b> : remplacement, jugé non prioritaire par la mairie, des bâtiments en modulaires ("Algéco") qui abritent deux salles de classes en maternelle.</p>	<p><b>Groupe scolaire Guilhermy (422 enfants)</b></p> <p><b>Maternelle</b> : 6 classes avec en moyenne 27 enfants par classe.</p> <p><b>Élémentaire</b> : 10 classes avec en moyenne 26 enfants 8 ATSEM (pour 10 nécessaires) accompagnent les élèves en maternelle 3 AESH ( pour 4 nécessaires) aident 7 élèves porteurs de handicap</p> <p><b>Les enjeux</b> : l'absorption des nouvelles inscriptions au gré des livraisons des programmes immobiliers voisins. La 2eme école de Guilhermy est en réflexion, pour un horizon 2025 ?</p>

Association loi 1901 d'utilité publique, la FCPE n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves. Force de propositions pour améliorer le quotidien de nos enfants et contribuer à ce que le service public d'Éducation assure ses missions et son rôle d'ascenseur social, les associations FCPE des écoles de Saint-Simon participent - activement et collectivement - à la vie de l'école au quotidien et pour les générations futures.

Elles sont le relai des observations et remontées des parents, des informations à communiquer. Elles représentant les parents au sein de multiples instances (conseils d'écoles et réunions diverses - mairie, FCPE31, etc) et elles ne manquent pas d'interpeller l'Éducation Nationale ou la Mairie pour les affectations manquantes, remplacements non pourvus, travaux et maintenance à réaliser, problématiques de sécurité, de circulation, etc...

Parents, ces associations sont ouvertes à tous alors n'hésitez pas à les rejoindre !

## Sécurité



**Bonne nouvelle** : lors des vœux à la presse, M. le Maire a annoncé la création dès 2021 d'un local et de permanences pour la Police Municipale à St-Simon.

Cette demande avait été portée lors de la campagne municipale et elle répond à une demande forte des habitants d'une plus grande présence dans le quartier.

Le 14 janvier, nous avons participé à une visio-conférence avec M. Eychenne le Commandant de police Nationale responsable de la zone sud de Toulouse qui va de St-Martin jusqu'à l'Oncopole. Cette réunion faisait suite à l'interpellation du Préfet par le Collectif et St-Simon Environnement sur la situation des cambriolages et incivilités dans le quartier.

Nous avons demandé que des rondes soient effectuées plus souvent pour dissuader les délinquants et que des interventions aient lieu de manière efficace pour éviter les tapages subis cet été sur certaines places et rues du quartier.

Le Commandant a annoncé que la réforme de la Police Nationale à Toulouse applicable au 1er mars, devrait améliorer la situation, dans la mesure où des effectifs actuellement au centre-ville vont être implantés au commissariat de Bellefontaine. Une équipe de BAC comprenant une trentaine de personnes va également être implantée dans ce commissariat.

Il espère que cette restructuration permettra des interventions plus rapides grâce à une plus grande proximité.

Nous avons également demandé qu'un retour soit fait auprès du quartier sur la suite donnée aux affaires dans lesquelles la police est intervenue. Le Commandant est favorable à une telle pratique et il nous a informés de l'intervention de ses équipes qui ont fait cesser les activités bruyantes d'un garçon en scooter dont se plaignaient les habitants de Guilhermy.

En ce qui concerne les vitesses excessives constatées sur certains axes tels que les chemins de Lestang, de Tucaut, route de St-Simon, rues du Prilloume, Réguelongue et même chemin du cimetière, nous avons appris que les opérations de contrôles ne dépendaient pas de M. Eychenne. Nous allons donc envoyer un courrier au service compétent. Il n'est pas normal que sur des axes limités à 50 km/h ou même 30 km/h, des conducteurs roulent à 80 ou 90, au mépris de la sécurité des habitants.

## Réunion avec le Maire de quartier le 3 février

Un représentant de St-Simon Environnement et un membre du Collectif participeront le 3/02 à une réunion à distance avec Mme Ochoa pour faire le point sur les actions de la Mairie et de la Métropole en cours et à venir sur le quartier.

Ce type de réunion permet de garder un lien avec notre élue dans cette période où les réunions publiques sont proscrites et de tenir à jour notre Plan d'Actions pour le Quartier.

## Centre médical rue Réguelongue



Le projet du cabinet médical de la rue Réguelongue implanté derrière la pharmacie est toujours en cours d'études, comme nous l'a confirmé un des médecins porteurs du projet.

Toutes les contraintes administratives ne sont pas encore levées mais le dossier avance.

Nous espérons que le permis de construire de cet équipement indispensable au quartier sera accordé rapidement.

## Voirie et déplacements



Les groupes de travail constitués d'habitants du quartier qui réfléchissent aux améliorations à réaliser pour améliorer la voirie et les déplacements, se sont réunis en décembre en visioconférence.

Leurs propositions vont maintenant être soumises aux services du Pôle Voirie et à la Maire de quartier, avant d'envisager leur éventuelle mise en oeuvre.

- Les derniers potelets anti-stationnement ont été installés rue du cimetière.
- L'enquête réalisée auprès des habitants des chemins du Renard et de Canto-Laouzeto afin de procéder à une expérimentation de sens unique est maintenant terminée. En fonction des résultats Mme Ochoa décidera de procéder ou non à cet essai.



Des riverains nous ont fait part des problèmes générés par le passage de poids-lourds chemin de Canto Laouzeto. Deux camions eux se sont même retrouvés coincés dans le virage situé entre les chemins de Tucaut et du cimetière, occasionnant des dégâts à un mur.

Nous avons demandé qu'une signalisation interdisant les gros camions soit installée. Mme Ochoa a accepté notre demande et la pose de panneaux sera bientôt réalisée.

**BUCSM** Un marché vient d'être lancé par la Métropole pour approfondir les études d'opportunité et préliminaires à la réalisation du Boulevard Urbain du Canal de St-Martory, qui serait parallèle à la voie de bus en site propre actuelle.

La bonne nouvelle est que ce projet est toujours d'actualité et la mauvaise, que cette étude va durer à elle seule, 30 mois.



Des travaux de voirie vont perturber la circulation chemin de Lestang entre le 11 janvier et le mois de novembre, afin de connecter les nouvelles rues du quartier Nuances de Vinci ainsi que les voies d'accès au collège.

Ces travaux devraient provoquer des périodes avec circulation alternée voire des fermetures momentanées du chemin de Lestang.

### Calendriers



Plusieurs habitants nous ont signalé les agissements de vendeurs de calendriers qui n'appartiennent pas au service dont ils se réclament.

Seuls les agents du service des ordures ménagères (poubelle verte) ainsi que ceux des déchets recyclables (poubelle bleue) bénéficient d'une tolérance pour vendre des calendriers. Ils doivent pouvoir présenter une carte professionnelle.

Les personnes se présentant comme cantonniers, encombrants et autres déchets verts n'appartiennent pas à ces services.

### Déplacements à vélo



Le 7 janvier, M. Perrin, élu chargé des nouvelles mobilités et en particulier des déplacements à vélo, est venu à St-Simon rencontrer des membres du Collectif et de St-Simon Environnement particulièrement concernés par ce mode de déplacement.

Comme il s'était déplacé à vélo, nous lui avons fait faire le tour des endroits les plus problématiques et dangereux du quartier.

Auparavant, une réunion de travail a eu lieu pour évoquer les nombreux aménagements qu'il faudra réaliser à St-Simon pour sécuriser les déplacements à vélo si l'on souhaite favoriser ce mode de transport.

Voici les principaux points évoqués :

- Création d'une piste cyclable sur la route de Saint-Simon : étude de faisabilité.
- Création d'une zone verte INDIGOweel de dépose des vélos de cette entreprise, au métro Basso-Cambo pour favoriser l'intermodalité : validée par M. PERRIN. Le dossier a été transmis à Mme OCHOA.
- Parkings vélos au métro : il est prévu de les agrandir et de mieux les protéger des vols.
- Une étude sera menée pour que les vélos soient prioritaires sur les axes Reguelongue et Canto (jonction vers le collège).
- Accord des élus pour l'éclairage de la piste piétons-cycles entre le chemin de Basso-Cambo et Paul Bert. Réalisation d'un éclairage à détection de forme installé en 2021.
- Accord de M. PERRIN pour étudier l'implantation de vélostations à Saint-Simon en 2022 lors de la signature du nouveau contrat VéloToulouse.
- La ville va mettre 200 vélos en location moyenne durée pour tous les toulousains qui veulent re-découvrir le vélo.
- Un cabinet d'études spécialisé travaille actuellement sur le REV (Réseau Express Vélo) pour la métropole.

## PROCHAINES RÉUNIONS

Compte tenu des contraintes sanitaires, les réunions du bureau de St-Simon Environnement ont lieu en visio-conférence.

Vous pouvez nous soumettre des sujets ou questions par mail : [contact@saint-simon-environnement.org](mailto:contact@saint-simon-environnement.org)

### Adhésion à l'association

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez régler votre cotisation (10 € par famille) par paiement avec votre carte bancaire, directement à partir du site internet : [www.saint-simon-environnement.org](http://www.saint-simon-environnement.org), dans le menu « Adhésion ». Les adhésions se font annuellement par année civile.

Ou, plus traditionnellement en renvoyant le coupon ci-dessous :

### BULLETIN D'ADHÉSION 2021

Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels: \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_